



L'Union européenne et quatre opérateurs culturels s'associent pour dynamiser cinq filières professionnelles du secteur culturel

Port-au-Prince 12 juin 2014 – Un nouveau programme pour soutenir le secteur culturel a été lancé par **l'Union européenne** et le **Centre Haïtien d'Appui et de Promotion des Entreprises (CHAPE)**. Intitulé PESIC (Programme européen de Soutien aux Initiatives Culturelles), le projet constitue un partenariat avec la **Fondation Haïti Jazz**, la **Fondation AfricAmérica** et la Chambre des Métiers et d'Artisanat d'Haïti via la **Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti**.

Les quatre opérateurs culturels partenaires vont mettre en commun leur expertise et leur capacité de mobilisation des organisations de petites tailles pour consolider 5 filières porteuses de développement économique et social : la musique, l'artisanat, la mode, le livre et les arts visuels.

Le PESIC se déploiera sur deux ans et couvrira l'ensemble du territoire national grâce à des activités au sein des dix départements. Il s'inscrit dans la continuité d'Arcades, le précédent programme financé par l'Union européenne entre 2011 et 2013 qui a été mis en œuvre avec le Ministère de la culture. Le budget du PESIC s'élève à 1 million d'euros dont l'Union européenne fournit 90% et CHAPE, porteur du projet, et ses codemandeurs apportent le solde (100,000 euros).

L'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Javier Nino Pérez, a déclaré: « La culture figure parmi les atouts majeurs d'Haïti pour son développement. Le pays peut, en outre, se prévaloir d'un secteur culturel très dynamique et entreprenant. Celui-ci a néanmoins besoin de soutien pour structurer et professionnaliser ses différentes filières et nous sommes heureux de l'accompagner dans cette voie. » Et d'ajouter: « A travers le PESIC, l'UE met en évidence une vision cohérente et de continuité puisque les quatre partenaires étaient déjà des bénéficiaires d'Arcades. »

« Le PESIC, est un outil qui va aider à renforcer les capacités opérationnelles du secteur culturel haïtien. Je félicite et j'encourage cette initiative » affirme la Ministre de la Culture, Madame Monique ROCOURT.

« Nous sommes très fiers que le Programme Européen de Soutien aux Initiatives Culturelles ait été retenu cette année par la Délégation de l'Union Européenne. C'est un appui important sans lequel ce programme d'envergure n'existerait pas. Cela permet la mise-en-place de mécanismes de pérennisation pour nos projets futurs » souligne Madame Maguy DURCE, Coordonnatrice du Programme.

Les acteurs des secteurs publics et privés, le secteur culturel, sont vivement encouragés à accompagner et participer à ce Programme, destiné à propulser la création et la production nationale.

Aperçu des activités et principaux objectifs

- 1) La Chambre des Métiers et de l'Artisanat va être renforcée pour lui permettre de fournir de meilleurs services à ses membres dans les 10 Départements.
- 2) Un Fonds de 248 000€ est mis en place pour financer des initiatives culturelles locales. Ce fonds attribuera des subventions sous deux formes: les opérateurs culturels, Ecole de Musique Dessaix Baptiste de Jacmel 20,000 Euros, Ayiti Mizik à Port-au-Prince 43,000 Euros, Pen Club à Thomassin 15,000 Euros, le Centre d'Initiatives à Kenscoff 33,000 Euros, le Réseau de Protection et de Promotion du Patrimoine (RP3) 16,000 Euros, recevront une subvention directe. Des opérateurs culturels de petite taille dans les 10 Départements du pays obtiendront une subvention par le FAICL (Fonds d'appui aux initiatives culturelles locales), via deux appels à propositions qui permettront d'identifier et de subventionner chaque année (pendant deux ans) 10 projets sélectionnés avec 6,000 euros.
- 3) La filière MODE sera appuyée pour réaliser les éditions 2014 et 2015 de Haïti Fashion Week en partenariat avec le Réseau des Designers Haïtiens (HAND), 115,000 Euros ;
- 4) La filière Musique sera consolidée à travers une série de formations de formateurs en sonorisation (2014) et en métiers d'encadrement de l'artiste (2015) dans les 10 départements, et par des actions de visibilité nationale et internationale au profit du Festival International de Jazz de Port au Prince, 121,176 Euros;
- 5) Les filières Arts visuels, Artisanat/design seront renforcées par un appui au Musée Georges LIAUTAUD de la Croix-des-Bouquets à travers une programmation annuelle et la réalisation de la 7^{ème} édition du Forum Transculturel d'Art Contemporain, qui se déroulera du 10 au 20 décembre 2014, 120,664 Euros.

Pour informations, interviews ou visuels, contacter : concepteventmaster@gmail.com ou par téléphone au 43856414.